

## La stratégie financière

### L'état des lieux

Depuis 2001, Alain Veyret explique la maigreur de son bilan par l'état supposé des finances municipales à son arrivée. Des mots très forts ont été employés par Alain Veyret (« faillite », « caisses vides », « mise sous tutelle », etc...), qui a extrait hors de leur contexte des éléments du rapport de la Chambre régionale des Comptes pour mieux justifier, ensuite, une augmentation d'impôts unique dans l'histoire de notre ville (+ 27% en 2003).

Ce discours de défausse est en réalité un mensonge fondateur qui doit être corrigé, en prenant comme points de repères des chiffres-clés, qui sont aujourd'hui considérés comme incontestables par tous les professionnels des finances communales, et en comparant la situation de la fin de l'année 2000, juste avant l'élection d'Alain Veyret avec celle de la fin 2006, qui sont les derniers chiffres officiels connus. Comment a évolué la situation financière de la Ville entre ces deux dates ?

### L'épargne de la ville 2000 – 2006 :

Les professionnels des finances communales considèrent qu'une ville bien gérée doit être capable d'épargner chaque année 10 % de ses recettes, pour lui permettre à la fois de rembourser sa dette et d'auto-financer ses investissements.

A la fin 2000, la Ville épargnait 11,7 % de ses recettes.
A la fin 2006, la Ville épargnait 12,1% de ses recettes.

Ainsi, la capacité d'épargne est à quelque chose près la même aujourd'hui qu'hier, au moment où Alain Veyret jugeait la situation si « préoccupante ».

### L'endettement de la Ville 2000-2006 :

Les professionnels des finances communales considèrent qu'une ville bien gérée doit être capable, avec son épargne, de rembourser sa dette en moins de 10 ans.

A la fin 2000, la Ville mettait 7 ans pour rembourser sa dette. (la dette moyenne par habitant était de 1126 € alors que la dette moyenne des villes de même taille était de 1129 €)
A la fin 2006, la Ville mettait 4 ans pour rembourser sa dette.

Ainsi, en 7 ans, la dette de la Ville est passée de 29 M€ à 18 M€.

On voit ainsi qu'en 2006, comme fin 2000, l'état des finances de la Ville se situe à l'intérieur des critères de bonne gestion préconisés par les professionnels du secteur et les différentes autorités en matière de finances locales. Le discours d'Alain Veyret sur l'état des finances à

*son arrivée est donc démenti par les chiffres et constitue un mensonge grossier destiné à masquer l'inaction municipale et à justifier les 27% d'augmentation des impôts municipaux en 2003.*

### L'investissement de la Ville :

*Ce mensonge initial est d'autant plus inacceptable qu'il passe sous silence le fait qu'au cours du mandat précédent, celui de Paul Chollet, notre ville a connu une période d'investissements sans précédent qui ont permis de renforcer l'attractivité de notre ville (ENAP, Aqua Sud, Boulevard de la Liberté, etc...).*

*Quels investissements le mandat d'Alain Veyret a-t-il fait naître depuis 2001 ? Là encore, les chiffres permettent d'y voir plus clair :*

<i>De 1995 à 2000 (municipalité Chollet), la Ville a investi 8 M€/an en moyenne et augmenté les impôts locaux de 7% (budget 1996).</i>
--

<i>De 2001 à 2006 (municipalité Veyret), la Ville a investi 5 M€/an en moyenne et augmenté les impôts locaux de 27% (budget 2003).</i>
--

*Cette chute des investissements municipaux (une baisse d'environ 35%) est d'abord un triste constat, qui met en lumière l'incapacité d'Alain Veyret de préparer l'avenir de notre ville et qui rend nécessaire qu'une nouvelle impulsion soit donnée.*

*Mais ces chiffres montrent aussi l'isolement de notre ville à l'égard de ses partenaires : jamais le niveau des subventions obtenues par la Ville n'a été aussi faible, en raison de la culture du conflit dont Alain Veyret a fait sa règle d'or avec ses interlocuteurs, le sommet étant atteint avec sa politique de la chaise vide à la CAA.*

### Le bilan d'A. Veyret : que sont devenus les + 27% d'impôts de 2003 ?

*En 2003, Alain Veyret a imposé une hausse de + 27% des taux communaux d'imposition aux Agenais. Cette hausse des impôts des familles (taxe d'habitation & taxe foncière) a permis, depuis, de dégager chaque année un bonus fiscal de 3 M€ chaque année.*

*A quoi a été utilisé ce bonus fiscal ? Essentiellement à deux choses :*

- un désendettement partiel de la ville (passé de 29 à 18 M€), également expliqué par l'absence de projets réalisés pendant le mandat : c'est la moindre des choses, quand on augmente les recettes et qu'on baisse les dépenses, de voir la dette diminuer...*
- une explosion des dépenses de gestion courante, notamment des dépenses de personnel, sans que, pour autant, les services rendus à la population n'aient été*

*augmentés dans les mêmes proportions. Les dépenses de personnel qui représentaient en 2000 52% du budget de fonctionnement pèsent désormais 60% de ce même budget.*

*Ainsi, non seulement la hausse des impôts n'était pas justifiée par l'état des finances en 2001, mais le surcroît de recettes qu'elle a généré a été pour l'essentiel consacré aux dépenses courantes, alors que les investissements, eux, ont chuté depuis 6 ans. Les dépenses de personnel sont ainsi passées de 15 à 20 M€ entre 2000 et 2006. Ce que traduit bien cet aveu, extrait du Débat d'Orientations Budgétaires 2007 : « A partir de 2005, la reprise à la hausse des dépenses (de gestion) est réelle ».*

### Nos engagements 2008 – 2014 :

*Malgré une hausse des impôts exorbitante, injustifiée et mal employée, la gestion d'A. Veyret, très laxiste au niveau des dépenses, fait peser sur les finances de la Ville de nombreuses incertitudes. Malgré les déclarations d'A. Veyret, la prochaine municipalité ne disposera que d'une faible marge de manœuvre budgétaire.*

### L'impératif de la modération fiscale

*Pourtant, le niveau d'imposition des Agenais a désormais atteint un niveau qui doit nous inciter à faire preuve d'une extrême modération fiscale. Cet objectif qui engage la liste AGEN MEME nous oblige à recourir à trois leviers d'action :*

#### D'abord retrouver une exigence de gestion à tous les niveaux de la vie communale

*L'exigence de gestion, c'est d'abord s'assurer que chaque euro dépensé sera un euro utile aux Agenais.*

*C'est ensuite rechercher, à chaque fois que c'est possible, des sources extérieures de financement et de partenariat.*

#### Ensuite mutualiser l'administration de la Ville et celle de la Communauté

*Les champs de compétence des administrations communales et communautaires sont souvent trop proches : nous avons la volonté de faire en sorte que les ressources municipales soient mieux mises à profit à l'échelle de l'agglomération.*

**ENGAGEMENT N° 106 : LA VILLE D'AGEN PROPOSERA A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION UN CONTRAT DE GESTION GLOBALE TENDANT A UNIFIER LES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES A CHAQUE FOIS QUE CELA SERA PERTINENT.**

Enfin, poursuivre les transferts de compétence vers la CAA

*Chacun sent bien que c'est à l'échelle de l'agglomération que, de plus en plus souvent, les problèmes trouvent leurs solutions. Dans de nombreuses agglomérations, les communautés voient leur rôle s'amplifier, pour le plus grand bénéfice des habitants : nous avons la volonté que sur des questions essentielles qui touchent au développement économique, à la culture, à l'urbanisme, aux transports, aux grandes infrastructures, l'agglomération soit, demain, l'acteur fédérateur de l'Agenais.*

*Cette émergence de la CAA doit se traduire par une reprise de l'investissement public et un retour à un niveau élevé de subventions.*